

Publié le 25 avril 2023

Voyage d'étude à Helsinki, derniers jours pour vous inscrire !

Dans quatre semaines, une délégation de présidents et de dirigeants d'Epl partira pour Helsinki pendant quatre jours pour découvrir le monde de l'économie mixte finlandaise. Epl adhérente ou partenaire de la FedEpl, il est encore temps de vous inscrire !



Une occasion unique de découvrir les Epl finlandaises

Depuis plusieurs années, la Fédération propose à ses Epl de **découvrir comment le modèle de l'économie mixte est répliqué en Europe**. Comme exposé dans le [Panorama des Epl en Europe](#) publié par la FedEpl en 2021, ce mode de gestion du service public au niveau local existe

dans la grande majorité des Etats membres de l'Union européenne.

Présentation de l'organisation des services publics locaux en Finlande

Panorama général

A ce jour, la Finlande compte neuf villes dont la population dépasse 100 000 habitants. La plus grande ville est la capitale du pays, Helsinki, avec une population d'environ 656 000 habitants.

Les autorités locales finlandaises sont principalement responsables de la **fourniture de services publics de base à leurs résidents**. A cet effet, elles disposent d'une forte autonomie fondée sur la démocratie et la prise de décision locales, ainsi que du droit de lever des impôts.

Statistiquement, les autorités locales et communes finlandaises emploient environ 429 000 personnes (2019), soit environ 20 % de la main-d'œuvre finlandaise.

La Finlande est un État unitaire composé de municipalités (*kunta*) et de régions (*maakunnan liitto*).

313 municipalités

Elles ont tendance à être relativement petites, puisque près de la moitié d'entre elles comptant moins de 6 000 habitants. Ces dernières représentent environ la moitié du territoire, mais seulement 15 % de la population et environ 10 % des emplois.

Elles disposent des compétences suivantes :

- Soins de santé (*primaires, secondaires et dentaires*)
- Services sociaux (*crèches/garderies, services aux personnes âgées et aux handicapés*)
- Education (*préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation continue, bibliothèques*)
- Culture et loisirs
- Sport
- Aménagement territorial
- Construction et entretien des infrastructures techniques et environnementales (*voirie, énergie, distribution d'eau et évacuation des eaux usées, élimination des déchets, ports et transports publics*)
- Activité économique et emploi
- Droits indépendants d'imposition et finances



Les collectivités locales peuvent organiser l'administration municipale de manière **relativement libre. Toutefois, chaque municipalité dispose d'un conseil municipal, d'un exécutif local et d'une commission d'audit chargée de contrôler l'administration.**

En 2023, une importante réforme sera mise en place puisque que **les municipalités vont perdre leur compétence en matière de soins de santé au profit de l'Etat pour gagner une nouvelle compétence en matière de services public de l'emploi (horizon 2024).**

19 régions

Le **conseil régional** est l'autorité municipale statutaire conjointe de la région. Toute autorité locale doit être membre d'un conseil régional.

Chaque conseil régional est gouverné par une **assemblée régionale** (*maakuntavaltuusto*) et par un **comité régional** (*maakuntahallitus*).

Elles disposent des compétences suivantes :

- *Développement régional*
- *Aménagement du territoire régional*
- *Affaires internationales des régions*
- *Promotion des intérêts des régions*
- *Responsabilité des programmes de fonds structurels européens et leur mise en œuvre*
- *Protection et promotion de la culture et des traditions régionales*
- *Promotion du bien-être mental et économique*

Un programme riche et varié

Le voyage d'étude se déroulera donc cette année à **Helsinki, du 24 mai au 27 mai prochain.**

Pour cette découverte des Epl finlandaises, la délégation visitera plusieurs sites :

- **Le site de la société de transport d'Helsinki, HSL ;**
- **Le site de la station d'épuration, HSY.**
- **L'usine de valorisation énergétique des déchets, Ventaa Energie.**

En outre, nous aurons l'occasion d'échanger avec :

- **L'Ambassadrice de France en Finlande, Agnès Cukierman ;**
- **La mairie d'Helsinki ;**
- **Kuntaliitto, l'association des municipalités finlandaises.**

Ces visites techniques seront aussi couplées avec des visites plus touristiques au choix, parmi lesquelles on retrouve une **visite de l'île Suomenlinna, visite de l'église Tempeliaukio d'Helsinki, enfin, découverte du sauna finlandais !**

La FedEpl invite tous les dirigeants d'Epl intéressés par ce voyage à se manifester en remplissant dès que possible le formulaire de [pré-inscription en ligne](#).

Pour réserver définitivement sa place, toute personne préinscrite devra envoyer un bulletin d'inscription dûment complété à Anne Trecan (a.trecan@lesepl.fr).

Par Camille BOULAT